

CONSEIL MUNICIPAL du 29 MAI 2009

L'an deux mil neuf, le vingt-neuf mai à 20 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Bernard DESFERET, Maire de MERY-SUR-MARNE.

Présents : Mr BONTEMPELLI, Adjoint
Mmes CLEMENT, CORNU, DE CILLIA, RAFFAINI, VILLATTE et Mr TOUZET.

Absents excusés : Mme MAFFLARD représentée par Mr DESFERET

Mr ULRICH représenté par Mr TOUZET.

Secrétaire de séance : Mr BONTEMPELLI.

Approbation du compte-rendu du 19 Mars 2009.

1° Intervention du Capitaine DAVESNE, Chef des sapeurs pompiers

Le Capitaine présente la caserne de la Ferté sous Jouarre qui assure les 19 communes du canton + la commune de Saint Cyr sur Morin avec un effectif de 19 sapeurs pompiers, 45 sapeurs pompiers volontaires et 14 infirmiers sapeurs pompiers.

Il fait part des prises et points d'eau de Méry, il manquerait néanmoins deux prises sur la commune.

Le Maire informe le conseil de la démission de Mr LAURENCE reçue par fax ce jour.

Il nous précise qu'une commission de sécurité a eu lieu à la salle associative 7 rte Jean de la Fontaine et à la salle polyvalente. Les observations et les petits travaux ont été réalisés.

Les commissions d'arrondissement de Meaux ont émis un avis favorable pour les deux salles. Le Maire indique d'attendre les rapports des dites commissions avant de soumettre au conseil la possibilité de location de la salle polyvalente.

Mr LAURENCE étant délégué au SIRPI, Mme DE CILLIA propose sa candidature pour son remplacement. Le conseil, à la majorité nomme Mme DE CILLIA déléguée titulaire et Mme VILLATTE déléguée suppléante. (abstention de Mr TOUZET).

2° Elections européennes

Le Maire demande aux membres du conseil, leur disponibilité pour le dimanche 7 juin et constitue les tours de 2 heures.

3° Ecole : Remplacement des radiateurs électriques

Le Maire fait part du besoin de remplacement des 5 convecteurs électriques de la classe CM1 / CM2 et donne lecture des devis de l'entreprise STELEC :

- Convecteurs électriques de 2000 W : 640 €H.T
- Panneaux rayonnants de 2000 W : 1 868,70 €H.T
- Radiateurs chaleur douce à inertie de 2000 W : 3 615,50 €H.T

Le conseil décide de demander des fiches techniques et le report de ces décisions au prochain conseil.

4° Scolarité à LUZANCY – Elsa CLERET

Le Maire informe le conseil que sur présentation d'un certificat médical établi par le Dr DROUET-PERCHE Sylvaine à Melle Elsa CLERET, une dérogation scolaire a été autorisée pour l'école de LUZANCY afin que cet enfant puisse prendre ses repas chez sa grand-mère.

5° Demande d'autorisation de raccordement EDF Mr CRESSON / Melle DUBREUCQ

Le Maire fait part de la demande d'autorisation de raccordement au réseau EDF pour la maison qu'ils occupent route du Limon. Le conseil vote pour majoritairement.

6 Voix Pour (I. CLEMENT, N. DE CILLIA, A. RAFFAINI, N. VILLATTE, S. TOUZET) **3 Voix Contre** (B. DESFERET, H. BONTEMPELLI) et 1 **abstention** (Mme CORNU).

6°) Lecture des statuts CORIMA reçus le 08/04/2009 6 Choix de l'adhésion

Le Maire donne lecture des statuts de cette association et le coût de l'adhésion de 0,05 € par habitant. Après avoir délibéré, le conseil vote Pour l'adhésion, par 4 voix Pour, 3 voix Contre et 3 abstentions.

7° Choix devis clôture pare-ballons

Le Maire présente les devis :

Ent FRASNIER : 2 899,10 TTC

Ent VERTS JARDINS : 5 860,40 TTC

Ent J.L.C CLOTURES : 4 975,36 TTC

Le conseil par 8 Voix Pour et 2 Voix Contre (Mr TOUZET) accepte le devis de l'entreprise FRASNIER.

8° Choix de devis nettoyeur haute pression

Au dernier conseil, il avait été décidé l'achat d'un nettoyeur de marque Karcher, après renseignement cette société n'en assurait pas l'entretien.

Le Maire présente à nouveau deux autres devis : Ets CORE : 576 €H.T et Ets NIGOND 632,53 €H.T. Le conseil, à l'unanimité retient le devis des établissements CORE.

9° Fête communale

Afin d'assurer la sécurité lors de la fête communale le samedi 20 juin, le Maire informe qu'il a signé un contrat avec la société KO SECURITE PRIVEE.

10° Affaires diverses

Prévention et sécurité incendie : Le Maire informe le conseil de la nécessité d'une formation pour le maniement des extincteurs. Elle sera proposé à Yves et Jean-Paul TOURNADRE, Agnès LAURENCE et Sandrine REBOUL. Cette formation pourrait être conjointe avec la commune de NANTEUIL SUR MARNE afin d'en réduire le coût.

Mr BONTEMPELLI présente les devis de l'ent MARIE (2 990 €TTC) et l'ent WIAME (2 392 €TTC) pour la démolition des ruines du Frouet. Aucune décision n'a été prise par le conseil.

La prochaine réunion de Conseil Municipal est fixée au vendredi 11 septembre 2009 à 20 H 30.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22 H 50.

Le Maire,
B. DESFERET